

2021-2022

rapport annuel

Centre
de services scolaire
des Rives-du-Saguenay

Québec



MESSAGE

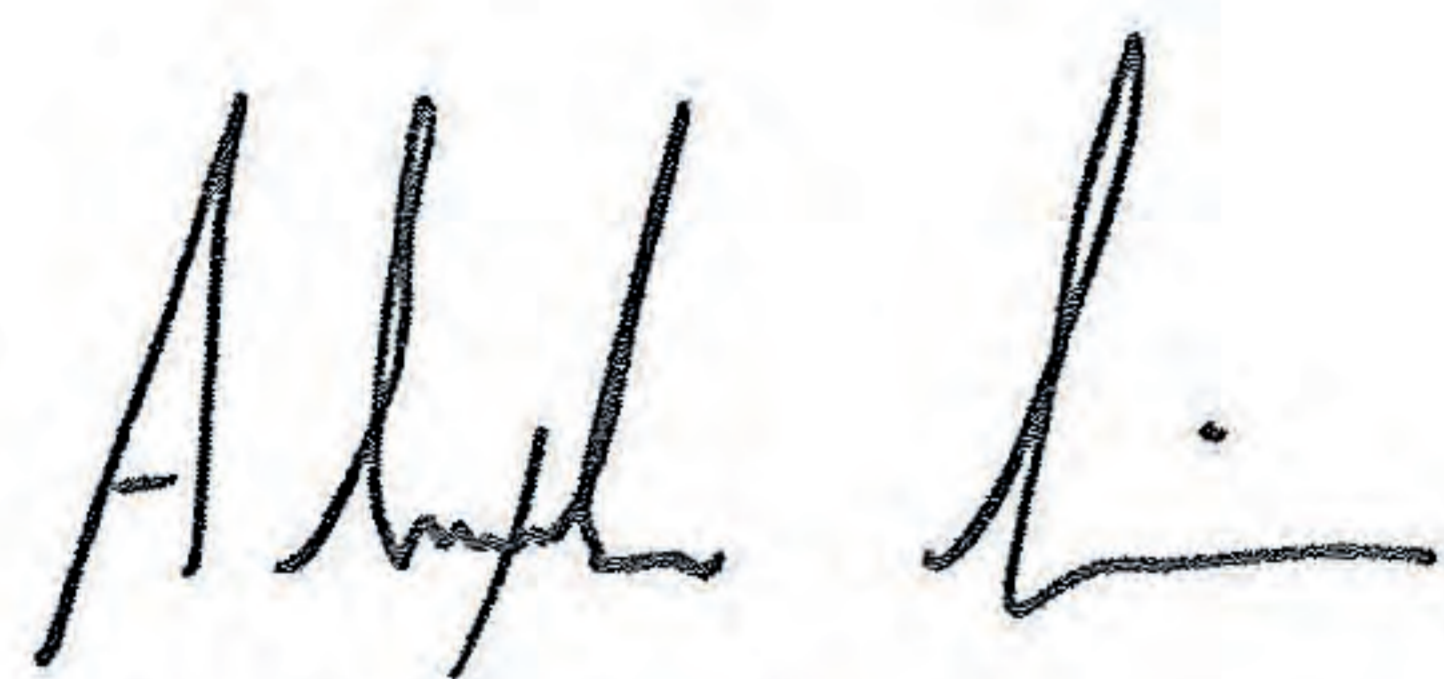
de la présidence

L'année 2021-2022, malgré d'importants épisodes marqués par la pandémie, nous aura permis d'entrevoir la lumière au bout du tunnel. Cet événement hors du commun a démontré que toute l'équipe du Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay, de concert avec les parents, les élèves et les partenaires, est en mesure de se retrousser les manches et de remplir sa mission éducative auprès des élèves jeunes et adultes. Je salue leur persévérance pour l'atteinte de cet objectif que nous avons tous en commun.

La réussite éducative de notre clientèle est un défi auquel les membres du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay sont fiers de contribuer. L'organisation a su proposer plusieurs projets pour sortir des sentiers battus et faire les choses autrement.

Au cours de la dernière année, d'importants projets d'améliorations d'infrastructures ont été entrepris, toujours dans l'optique d'offrir des milieux stimulants et propices à l'apprentissage. Des investissements majeurs ont été autorisés pour stimuler la réussite éducative des élèves et pour s'assurer que leurs besoins soient comblés.


Nos écoles et centres innovent constamment pour favoriser le bien-être à l'école et la persévérance scolaire. Les défis sont nombreux, mais il est inspirant de constater que nous avançons tous dans la même direction et que nous sommes définitivement tournés vers l'avenir.



Alexandre Lavoie

Président du conseil d'administration





NOS ÉCOLES ET CENTRES
innovent
constamment
POUR FAVORISER LE
BIEN-ÊTRE À L'ÉCOLE ET LA
PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE.



MESSAGE

de la direction générale

Je tiens d'abord à remercier l'ensemble du personnel du Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay pour leur rôle déterminant et leur dévouement au quotidien pour assurer la réussite de nos jeunes.

Aujourd'hui, nous constatons les résultats de la vision que nous nous sommes donnés comme organisation il y a quelques années. Cette vision demeure plus pertinente que jamais.

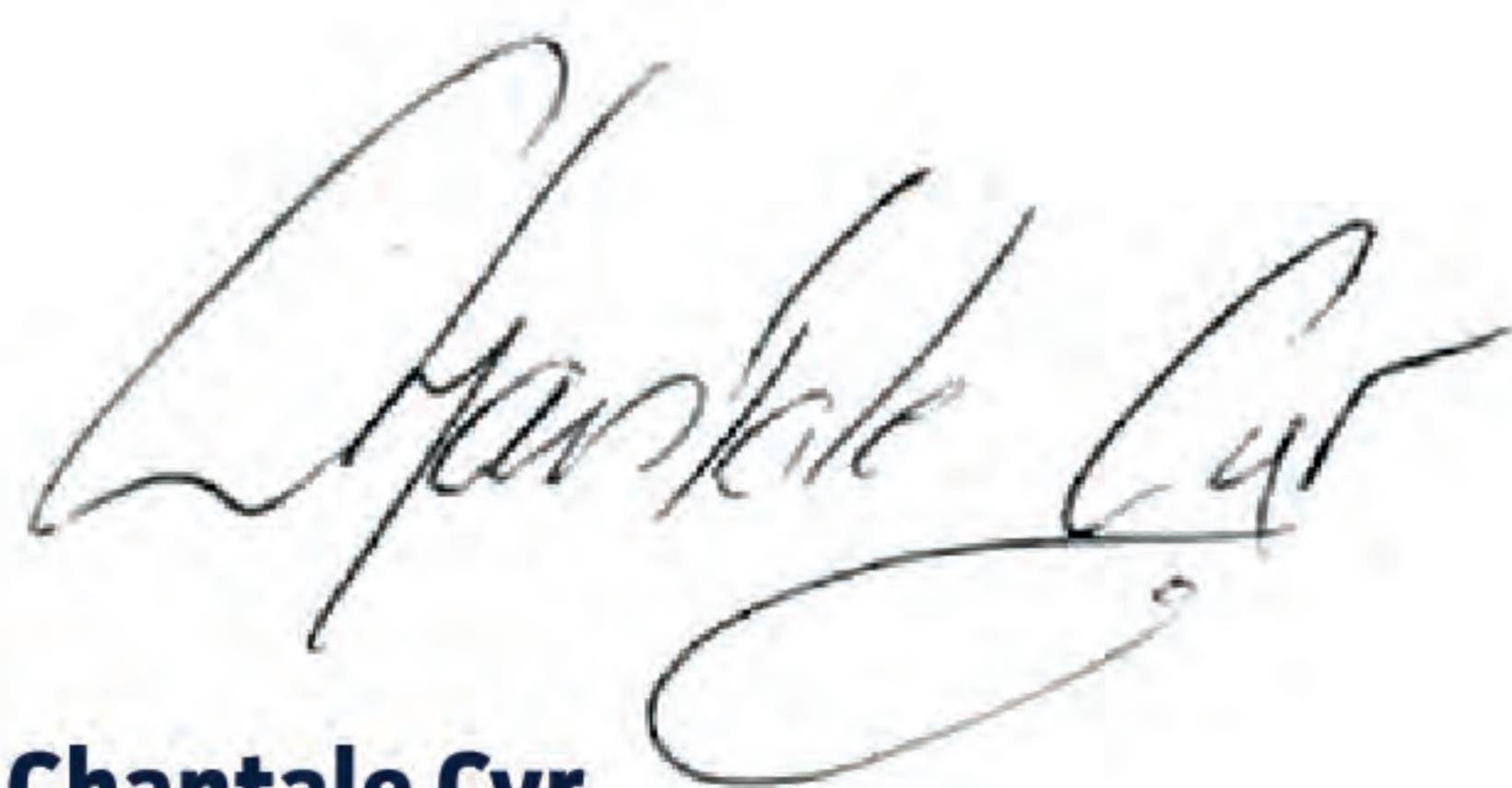
« Nous deviendrons une organisation ouverte sur sa communauté, favorisant l'inclusion, qui collabore afin de développer le plein potentiel de tous les élèves, jeunes et adultes, pour qu'ils deviennent des citoyens épanouis, engagés et respectueux dans la société de demain. »

Notre centre de services scolaire s'est mobilisé afin de développer des projets qui prennent racine au cœur de l'ensemble des communautés. Cela favorise une large participation collective à notre mission éducative.

Nous sommes des leaders en matière d'inclusion afin de donner les mêmes chances à l'ensemble de nos élèves. Le projet-pilote en autochtonisation en est un bel exemple.

Le développement du plein potentiel de notre belle jeunesse est au cœur de toutes nos décisions et nos actions. Nous nous donnons véritablement le moyen de nos ambitions afin de nous dépasser et de former les citoyens de demain.

L'année 2021 marque la fin de notre Plan d'engagement vers la réussite. Nous serons à même de constater le chemin parcouru. Être le leader en éducation nécessite une mobilisation de l'ensemble de l'équipe. Et tous ensemble, nous irons plus loin.



Chantale Cyr
Directrice générale





*développer le
plein potentiel*
**DE TOUS LES ÉLÈVES, JEUNES ET
ADULTES, POUR QU'ILS
DEVIENNENT DES CITOYENS
ÉPANOUIS, ENGAGÉS ET
RESPECTUEUX DANS LA
SOCIÉTÉ DE DEMAIN.**



TABIE DES *matières*

présentation du centre de services scolaire

- ⑥ Le centre de services scolaire en bref
- ⑦ Le territoire et les établissements
- ⑧ Faits saillants qui ont marqué l'année
- ⑩ Services éducatifs et autres

gouvernance du centre de services scolaire

- Conseil d'administration ⑪
- Autres comités de gouvernance ⑬
- Code d'éthique et de déontologie ⑭
- Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics ⑮

résultats

- ⑯ Plan d'engagement vers la réussite
- ⑰ Lutte contre l'intimidation et la violence
- ⑲ Procédure d'examen des plaintes

utilisation des ressources

- Répartition des revenus du centre de services scolaire ⑳
- Ressources financières ㉑
- Gestion et contrôle des effectifs ㉒
- Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus ㉓
- Ressources matérielles et technologiques ㉔

annexes du rapport annuel

- ㉕ Rapport du protecteur de l'élève
- ㉖ Liste des membres du comité de parents du CSSRDS

PRÉSENTATION

du centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay

LE CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE EN BREF

écoles primaires

ANDRÉ-GAGNON

Préscolaire 5 ans à 6^e année
Classes adaptées | Montessori

ANTOINE-DE SAINT-EXUPÉRY

Préscolaire 4 ans à 6^e année

AU MILLÉNAIRE

Préscolaire 5 ans à 6^e année

DE LA PULPERIE

Préscolaire 4 ans à 6^e année
Classes adaptées

DES JOLIS-PRÉS

3^e à 6^e année

DES QUATRE-VENTS

Préscolaire 4 ans à 6^e année
Projet Petapan

DU VALLON

Préscolaire 4 ans à 6^e année

FÉLIX-ANTOINE-SAVARD

Préscolaire 5 ans à 6^e année
Classes adaptées
Anglais intensif démocratisé

JEAN-FORTIN

Préscolaire 4 ans à 2^e année

L'HORIZON

Préscolaire 5 ans à 6^e année
Classes adaptées
Anglais intensif démocratisé

LA SOURCE

3^e à 6^e année

LE ROSEAU

Préscolaire 5 ans à 6^e année
Classes adaptées

MARIE-MÉDIATRICE

Préscolaire 4 ans à 6^e année

MÉDÉRIC-GRAVEL

Préscolaire 4 ans à 6^e année

MONT-VALIN

Préscolaire 4 ans à 6^e année

NOTRE-DAME

Préscolaire 4 ans à 3^e année

NOTRE-DAME-DU-ROSAIRE

Préscolaire 4 ans à 6^e année

SAINT-ANTOINE

3^e à 6^e année

SAINTE-BERNADETTE

Préscolaire 5 ans à 6^e année
Anglais intensif démocratisé

SAINTE-CLAIRE

Préscolaire 5 ans à 6^e année
Anglais intensif

SAINTE-ROSE

1^{re} à 6^e année

SAINTE-THÉRÈSE

Préscolaire 4 ans à 6^e année

SAINT-COEUR-DE-MARIE

Préscolaire 4 ans à 2^e année

SAINT-DAVID

Préscolaire 4 ans à 6^e année

SAINT-DENIS

3^e à 6^e année

SAINT-FÉLIX

Préscolaire 4 ans à 6^e année

SAINT-GABRIEL

Préscolaire 4 ans à 6^e année

SAINT-ISIDORE

Préscolaire 5 ans à 2^e année

SAINT-JOSEPH

Préscolaire 4 ans à 6^e année
Anglais intensif démocratisé

VANIER

Préscolaire 5 ans à 6^e année

PRIMAIRE ET**SECONDAIRE****FRÉCHETTE**

Préscolaire 4 ans à 6^e année
1^{re} à 5^e secondaire |
Adaptation scolaire

écoles secondaires

CHARLES-GRAVEL

1^{re} à 5^e secondaire
Programme d'Éducation Internationale (PEI)
Classes adaptées | Pré-DEP

DE L'ODYSSÉE/LAFONTAINE ET DOMINIQUE-RACINE

5^e année à 5^e secondaire
Sport-Arts-Études et Concentrations sportives et artistiques
Anglais intensif | Profil Excellence
Classes adaptées | Pré-DEP | Métier-études

DES GRANDES-MARÉES

1^{re} à 5^e secondaire
Citoyenneté responsable
Classes adaptées | Pré-DEP

centre de formation générale des adultes des Rives-du-Saguenay

Formation générale des adultes
Formation à distance | Francisation
Intégration sociale | Programme OVNI
Programme Arts : Médium d'Éducation (AME)
Intégration socioprofessionnelle

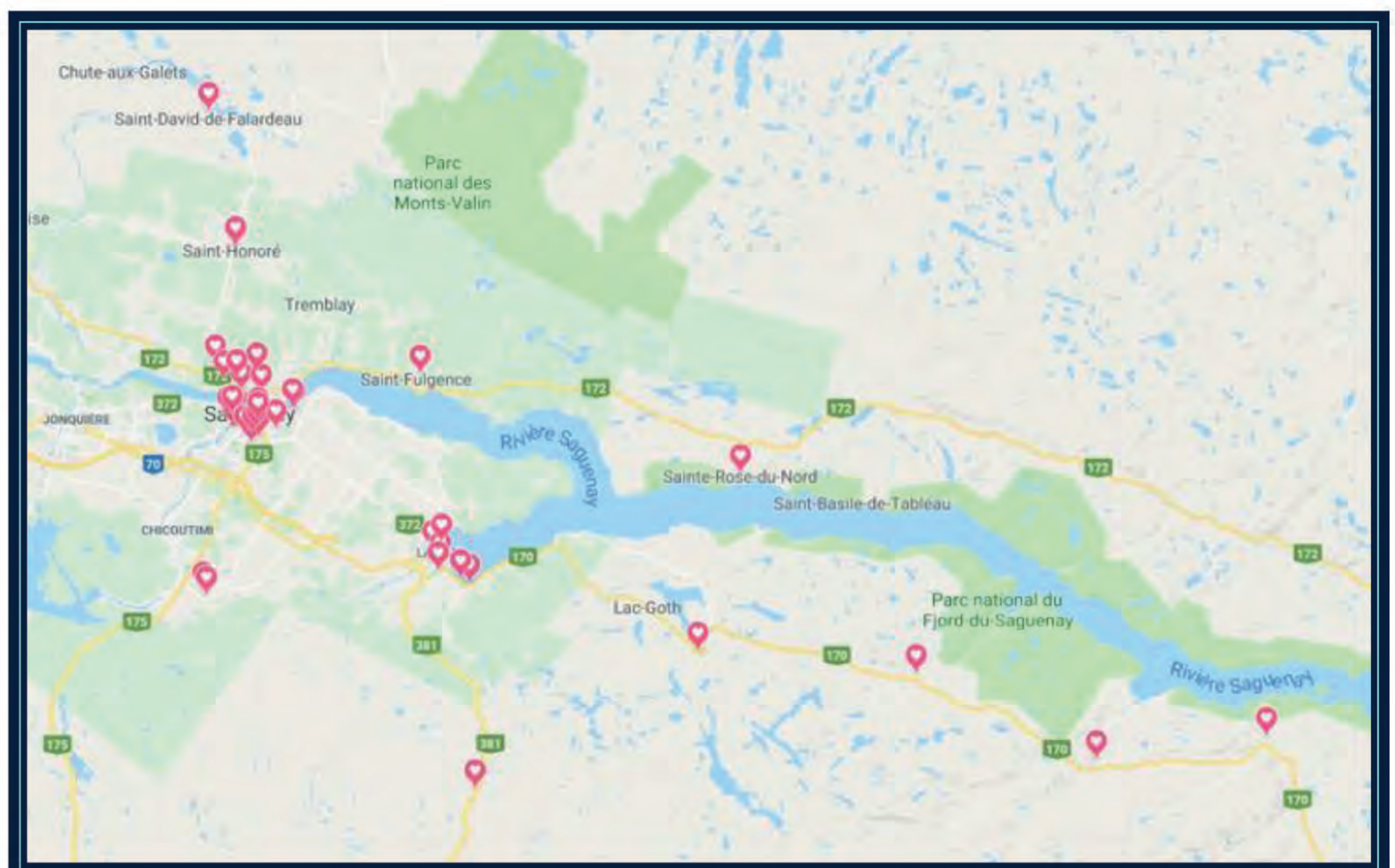
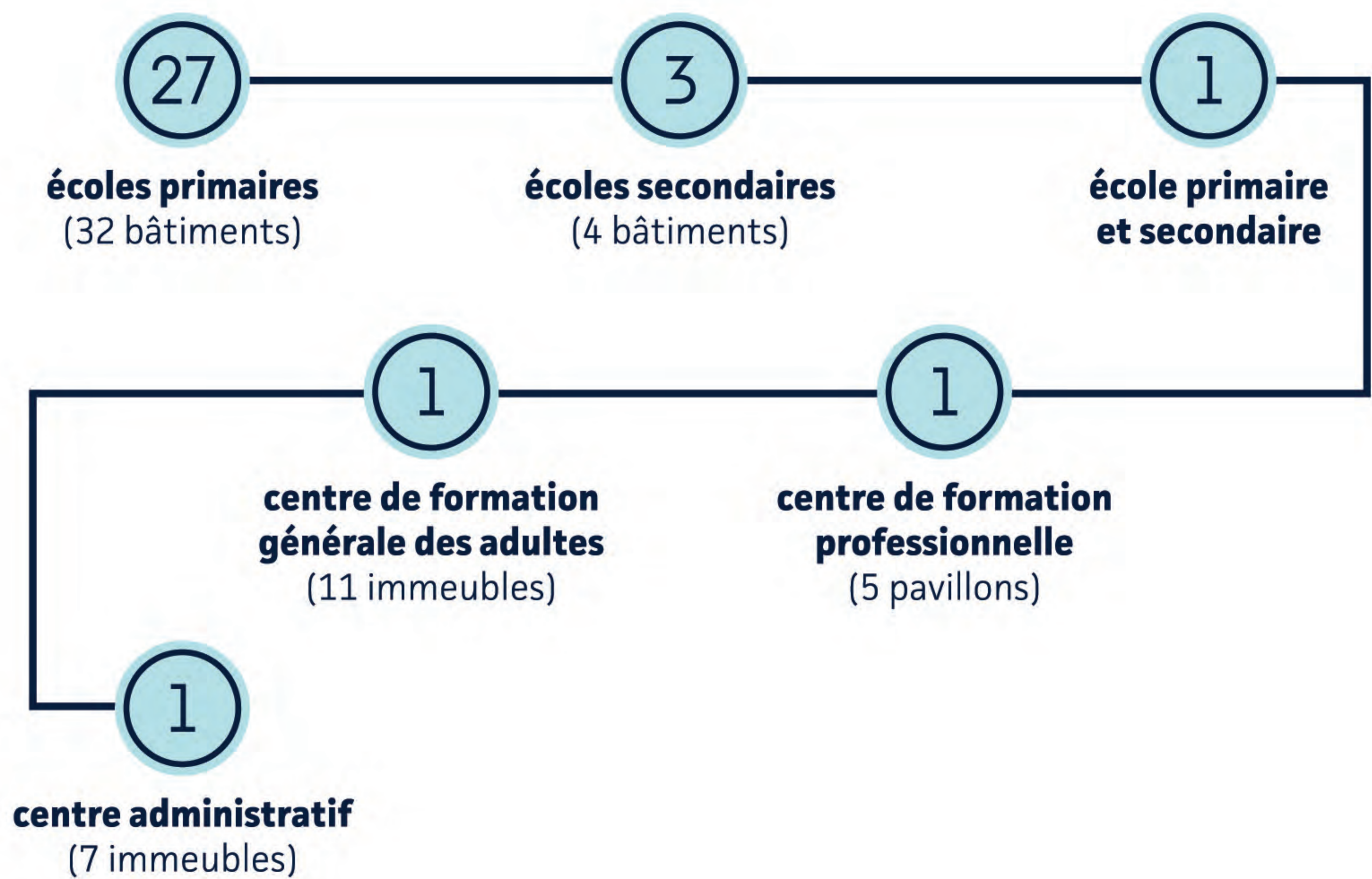
centre de formation professionnelle du Grand-Fjord

Formation professionnelle
et formation à distance

LE TERRITOIRE *et les établissements*

du centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay

Notre territoire couvre 9 des 13 municipalités de la MRC du Fjord-du-Saguenay, soit Petit-Saguenay, L'Anse-Saint-Jean, Rivière-Éternité, Saint-Félix-d'Otis, Ferland-et-Boilleau, Saint-Honoré, Saint-David-de-Falardeau, Saint-Fulgence et Sainte-Rose-du-Nord. Il est étalé sur 212 km linéaires et comprend également les arrondissements de Chicoutimi et de La Baie de la Ville Saguenay.



FAITS SAILLANTS

qui ont marqué l'année

Au Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay, les nombreuses reconnaissances reçues par les élèves et les membres du personnel sont garants de la qualité des services éducatifs dispensés.

- Médaille de l'Assemblée nationale;
 - Prix OIQ - Projet innovant : Rénovation majeure de l'école Du Vallon;
 - Défi Génie inventif, plusieurs prix régionaux;
 - **La Dictée P.G.L, lauréat régional;**
 - OSEntreprendre, lauréat régionaux;
 - Grande récompense du Grand Défi Pierre Lavoie;
 - Exposciences pancanadienne;
 - Bourses d'athlètes d'excellence;
- et bien d'autres reconnaissances régionales, locales pour des projets tous plus impressionnants les uns que les autres!



Le Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay est porteur d'un projet pilote visant l'autochtonisation d'un centre de services sur une période de trois (3) ans. Nous travaillons en collaboration avec un comité consultatif, composé de partenaires autochtones provenant du secteur de l'éducation. Tous ensemble, nous souhaitons mettre en place des pratiques sécurisantes pour que les familles, les élèves et les étudiants des Premières Nations se sentent fiers de leur identité culturelle, mais aussi pour que le personnel soit informé et prêt à offrir un accueil culturellement sécurisant dans ces établissements.

Le Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay a développé un modèle innovant et unique dans le domaine de l'**agroalimentaire** en milieu scolaire. « L'éducation alimentaire durable » est une approche systémique, qui tient compte du système alimentaire. Rapidement, cette offre s'est implantée dans plus de 14 milieux, que ce soit par des écoles à vocation particulière, des écoles avec installation comme des cuisines laboratoires ou des projets sporadiques d'ateliers culinaires ou d'horticulture.

Ce modèle a permis notamment de :

- Développer une structure de leadership en alimentation durable ;
- Dresser l'inventaire des initiatives et des ressources ;
- Offrir le soutien et de la main-d'oeuvre aux équipes-écoles ;
- Nourrir et éduquer sur les saines habitudes alimentaires ;
- Promouvoir et développer une vision d'éducation alimentaire durable à long terme.

Notre établissement se mobilise pour améliorer la persévérance scolaire de ses élèves en implantant une **culture de données**. L'organisation a donc élargi son spectre de données en se dotant de solutions analytiques intégrées pour la construction de modèles prédictifs. Le but est de mettre en place des stratégies qui encouragent la persévérance scolaire et favorisent la réussite éducative en utilisant les données pertinentes et en mettant en place des actions préventives qui répondent aux besoins spécifiques des élèves. Cette culture de données, en contexte éducatif, constitue l'ensemble des informations dont dispose le centre de services quant à la réussite des élèves, les performances et les attitudes.

AGROALIMENTAIRE
en milieu scolaire



MÉDAILLE
de l'Assemblée nationale



SERVICES

éducatifs et autres

Par le déploiement de services éducatifs de qualité et les meilleures pratiques éducatives, nous visons à favoriser la réussite et l'atteinte du plein potentiel de tous les élèves. Nous adaptons nos services aux besoins de la clientèle, dans le respect des encadrements légaux et dans une perspective d'éducation inclusive.

Ayant pour objectif le développement intégral de nos élèves, nous avons notamment accompagné nos équipes dans l'implantation du nouveau programme-cycle de l'éducation préscolaire. Pendant l'ensemble du parcours scolaire de nos élèves (préscolaire, primaire et secondaire) et grâce à nos services complémentaires, nous favorisons des interventions précoces et préventives en appliquant le modèle de réponse à l'intervention. Nos milieux sont reconnus par leurs cultures de collaboration ce qui nous amène à développer des pratiques pédagogiques probantes, innovantes et inclusives. Nous assurons l'accompagnement de nos équipes dans l'implantation et le déploiement des programmes de formation et des contenus obligatoires, notamment en ce qui concerne l'orientation personnelle et professionnelle.

Nos services d'enseignement et nos services complémentaires favorisent le développement de milieux de vie sains, sécuritaires et stimulants. Nous avons une préoccupation pour le bien-être à l'école, les saines habitudes de vie et les enjeux de persévérance scolaire. Des pratiques novatrices se déploient dans nos milieux, comme l'enseignement des apprentissages socioaffectifs, la pédagogie entrepreneuriale, le leadership alimentaire durable, la pédagogie numérique, la pédagogie en aménagement flexible, la psychomotricité, etc. Nous nous assurons que les conditions propices aux apprentissages sont présentes dans nos milieux et que nos élèves se sentent en sécurité. Nos services visent aussi à aider et soutenir les élèves dans les difficultés rencontrées dans leur parcours scolaire.

Selon les besoins de nos élèves, nous mettons en place des services particuliers (enseignement à domicile, enseignement en milieu hospitalier). Dans les dernières années, nous avons revu l'ensemble de notre organisation de services pour les élèves issus de l'immigration afin d'offrir des services d'accueil et de soutien l'apprentissage de la langue française. Comme cette clientèle a augmenté sur notre territoire et comme nous visons l'éducation inclusive, nous assurons le déploiement du programme d'Intégration linguistique, scolaire et sociale selon le portrait de chacune de nos écoles.

Enfin, à la section 3.1.1, l'analyse de l'atteinte des cibles fixées pour les objectifs de notre PEVR, rendre compte de façon encore plus détaillée des actions et des initiatives mises en place pour assurer la qualité de nos services éducatifs.

GOUVERNANCE

du centre de services scolaire

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

représentant les parents



M. ALEXANDRE LAVOIE
Président,
District scolaire 2



M. JEAN SIMARD-FORTIN
Vice-président,
District scolaire 5



**M. STEVE
DICKEY BESSETTE**
District scolaire 1



M. ÉRIC BILODEAU
District scolaire 3



MME CHRISTINE DORÉ
District scolaire 4

représentant le personnel



M. PASCAL MARTEL
Personnel d'encadrement



MME MARIE-JOSÉE VILLENEUVE
Direction d'établissement



M. PIERRE-LUC DUFOUR
Personnel professionnel

POSTES À COMBLER | Personnel enseignant | Personnel de soutien

représentant la communauté



**MME JEANNE
BLACKBURN-MURRAY**
Membre jeunesse
18 à 35 ans



M. JEAN-CHARLES FORTIN
Issu du milieu communautaire,
sportif ou culturel



M. CHRISTIAN FILLION
Issu du milieu municipal,
de la santé, des services
sociaux ou des affaires



**MME GENEVIÈVE
BLUTEAU-D'ER**
Expertise en matière financière
ou comptable ou en gestion des
ressources financières



MME KATHIA NADEAU
Expertise en matière de
gouvernance, d'éthique, de
gestion de risques ou de
gestion des ressources
humaines

CALENDRIER DES SÉANCES

du conseil d'administration

31 août 2021
26 octobre 2021 (extraordinaire)
14 décembre 2021
3 février 2022 (extraordinaire)
15 février 2022
22 mars 2022 (extraordinaire)
29 mars 2022 (extraordinaire)
26 avril 2022
24 mai 2022 (extraordinaire)
31 mai 2022 (extraordinaire)
28 juin 2022

DÉCISIONS

du conseil d'administration

Au cours de l'année 2021-2022, les membres du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay ont participé à 4 séances ordinaires et à 6 séances extraordinaires. Les décisions les plus marquantes sont en lien avec l'adoption de plusieurs résolutions afin d'octroyer différents contrats relatifs à des ajouts d'espace dans certaines écoles, aux rénovations et à l'acquisition de matériel technologique. Ils ont également adopté de nouveaux règlements et politiques et certains amendements à ceux existants.



AUTRES COMITÉS

de gouvernance

Comme le stipule la Loi sur l'instruction publique art.193.1, le conseil d'administration du centre de services scolaire doit instituer les trois comités suivants.



liste des comités

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LEURS MEMBRES

COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

M. Alexandre Lavoie
M. Pierre-Luc Dufour
Mme. Kathia Nadeau
M. Jean-Charles Fortin
Mme. Marie-Josée Villeneuve

COMITÉ DE VÉRIFICATION

M. Christian Fillion
M. Pascal Martel
M. Éric Bilodeau
Mme. Stéphanie Girard
Mme. Geneviève Bluteau-D'Eer

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

M. Jean Simard-Fortin
M. Steve Dickey-Bessette
Mme. Christine Doré
Mme. Lana Boulianne
Mme. Jeanne Blackburn-Murray



liste des comités

DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE ET DE LEURS MEMBRES

COMITÉ CONSULTATIF DE GESTION

L'ensemble des gestionnaires de centre de services scolaire

COMITÉ CONSULTATIF DE TRANSPORT

M. Martin Lapierre
Mme. Annie Girard
M. Jean-François Proulx
Mme. Émilie Vincent-Vallière
M. Jean-Luc Roberge
M. Pascal Martel
M. Christian Fillion
Mme. Isabelle Boivin

COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS ET AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

Mme. Isabelle Blanchette
Mme. Marie-Claude Bouchard
Mme. Audrey Charbonneau
Mme. Mélissa Charron
M. Claude Dion
Mme. Cécile Gauthier
Mme. Elise Harvey
Mme. Julie Langevin

Mme. Mélanie Lessard
Mme. Annie Marineau
Mme. Karine Minier
Mme. Sophie Rousseau-Tremblay
Mme. Audrey Simard
Mme. Cynthia St-Hilaire
Mme. Priscilla Tremblay
Mme. Annie Wells-Campagna

COMITÉ DE PARENTS

(ou comité régional de parents et comité central de parents, le cas échéant)

Liste des membres en annexe



CODE D'ÉTHIQUE *et de déontologie*

Le Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone est entré en vigueur le 10 mars 2022.

Aucun manquement n'a été constaté au cours de l'année par le comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie. Aucune sanction n'a été imposée ainsi qu'aucun mandat des membres du conseil d'administration du CSS a été révoqué au cours de l'année.



MANQUEMENTS AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE *du conseil d'administration*

CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 175.1 DE LA LOI SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE, le rapport annuel doit faire état du nombre de cas traités et de leur suivi, des manquements constatés au cours de l'année par les instances disciplinaires, de leur décision et des sanctions imposées par l'autorité compétente ainsi que du nom des membres du conseil déçus de leur charge par un tribunal au cours de l'année.

En 2020-2021, aucune plainte n'a été formulée en vertu du Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration.

RÉSULTATS 2021-2022

Plan d'engagement vers la réussite

Il y a maintenant quatre ans, une vaste démarche de consultation a mené à l'élaboration du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) du Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay.

Divisé en trois enjeux majeurs, notre PEVR compte un total de douze objectifs orientés vers la réussite éducative de tous les élèves de notre organisation, jeunes et adultes.

**LES PAGES SUIVANTES
DÉTAILLENT CES ENJEUX,
ORIENTATIONS, OBJECTIFS ET
INDICATEURS ET FONT ÉTAT
DES RÉSULTATS ATTEINTS
POUR CHACUN AU COURS DE
L'ANNÉE 2021-2022.**



ENJEUX 1

l'atteinte du plein potentiel de tous les élèves



ORIENTATION 1

adapter nos interventions pour répondre aux besoins de tous les élèves

1.1

Bonifier ou mettre en place des actions préventives pour soutenir l'apprentissage

CIBLES

Réduire à 30 % les écarts entre les élèves HDAA et ordinaires

INDICATEURS

Taux de sorties avec diplôme ou qualification

	VALEURS DE DÉPART	2019	2020	2021	2022
après 7 ans des élèves HDAA	53,3	57,5	60,4	56,5	58,5
après 7 ans des élèves ordinaires	88,7	84,6	88,6	93,0	87,5
ÉCART	35,4	27,1	28,2	36,5	29,0

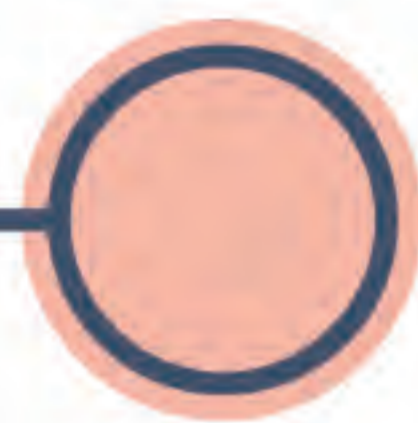
1.2

Maintenir la proportion d'élèves entrant à 13 ans au secondaire

Maintenir à moins de 6% notre taux d'élèves qui entrent au secondaire à 13 ans

Taux d'élèves entrant à 13 ans au secondaire

	VALEURS DE DÉPART	2019	2020	2021	2022
	5,1	5,7	5,8	6,3	3,8



ORIENTATION 2

augmenter la proportion d'élèves obtenant un diplôme ou une qualification

2.1

Augmenter le nombre d'élèves obtenant un diplôme ou une qualification avant l'âge de 20 ans

CIBLES

Augmenter à 84 % le taux de diplomation et de qualification

INDICATEURS

Taux de diplomation et de qualification par cohorte au secondaire après 7 ans

	VALEURS DE DÉPART	2019	2020	2021	2022
	81	79	80,3	84,2	80,2

2.2

Augmenter la compétence de nos élèves en littératie

Augmenter la moyenne des taux de réussite des élèves aux épreuves en écriture à 85 %

Taux de réussite à l'épreuve ministérielle

	VALEURS DE DÉPART	2019	2020	2021	2022
de la 4 ^e année du primaire (écriture)	86,8	86,57	N/A	N/A	83,6
de la 2 ^e année du secondaire (écriture)	85,71	79,72	N/A	N/A	76,6
de la 5 ^e année du secondaire (écriture)	77	70,9	N/A	N/A	58,1
MOYENNE	83,2	79,1	N/A	N/A	72,8

Augmenter la moyenne des taux de réussite des élèves aux épreuves en écriture à 80 %

Taux de réussite à l'épreuve ministérielle

	VALEURS DE DÉPART	2019	2020	2021	2022
de la 4 ^e année du primaire (écriture)	77,1	77,4	N/A	N/A	82,3
de la 2 ^e année du secondaire (écriture)	82,83	79,16	N/A	N/A	71,5
de la 5 ^e année du secondaire (écriture)	67,19	71,73	N/A	N/A	72,78
MOYENNE	75,7	76,1	N/A	N/A	75,5

Augmenter à 40 % le taux de participation à des capsules pédagogiques en français

Nombre d'élèves qui participent aux capsules pédagogiques en français à la formation générale des adultes

	VALEURS DE DÉPART	2019	2020	2021	2022
	N/A	28%	43%	25%	32%

Augmenter à 40 % le taux de participation à des capsules pédagogiques en français

Nombre d'élèves qui participent aux capsules pédagogiques en français à la formation générale des adultes

	VALEURS DE DÉPART	2019	2020	2021	2022
	42,8%	42,2%	N/A	32,8%	31%

SUITE

ORIENTATION 2

augmenter la proportion d'élèves obtenant un diplôme ou une qualification

2.3

Augmenter la compétence de nos élèves en numératie

CIBLES

Augmenter à 75 % la moyenne des taux de réussite des élèves aux épreuves ministérielles

INDICATEURS

Taux de réussite à l'épreuve ministérielle (compétence raisonner)

	VALEURS DE DÉPART	2019	2020	2021	2022
6 ^e année du primaire	73,6	64,63	N/A	N/A	75,4
4 ^e année du secondaire CST	74,7	67,5	N/A	N/A	71,4
4 ^e année du secondaire TS	56,1	60	N/A	N/A	92,3
4 ^e année du secondaire SN	76	90	N/A	N/A	88,5
MOYENNE	70,1	70,5	N/A	N/A	81,9

2.4

Augmenter le nombre d'élèves obtenant un diplôme en formation professionnelle

Augmenter à 61 % le taux de diplomation en formation professionnelle

Taux d'élèves obtenant un diplôme en formation professionnelle

	VALEURS DE DÉPART	2019	2020	2021	2022
	51	62,69	N/A	66	66

ENJEUX 2

un milieu inclusif, propice au développement, à l'apprentissage et à la réussite

ORIENTATION 3

offrir aux élèves un milieu de vie sain, sécuritaire et stimulant

3.1

Faire bouger les élèves d'âge primaire 60 minutes par jour

CIBLES

70 % de nos élèves auront l'opportunité de bouger 60 minutes par jour

INDICATEURS

Taux d'élèves d'âge primaire ayant l'opportunité de bouger 60 minutes par jour

	VALEURS DE DÉPART	2019	2020	2021	2022
	60	74	N/A	96	94

3.2

Agir avec éthique et bienveillance

Augmenter à 90 % la moyenne des taux de nos élèves qui se sentent toujours ou souvent en sécurité à l'école

Taux d'élèves du primaire ayant toujours/souvent un sentiment de sécurité

Taux d'élèves du secondaire ayant toujours/souvent un sentiment de sécurité

	VALEURS DE DÉPART	2019	2020	2021	2022
Taux d'élèves du primaire ayant toujours/souvent un sentiment de sécurité	83,7	88,4	N/A	89	N/A
Taux d'élèves du secondaire ayant toujours/souvent un sentiment de sécurité	86	92,1	N/A	92	N/A
MOYENNE	84,9	90,3	N/A	91	N/A

3.3

Faire en sorte que les bâtiments soient dans un état satisfaisant

65 % de notre parc immobilier sera dans un état satisfaisant

Pourcentage des établissements dans un état satisfaisant

	VALEURS DE DÉPART	2019	2020	2021	2022
	46	21	23	23	75

ORIENTATION 4

favoriser la collaboration entre les différents membres du personnel afin de mettre à profit notre expertise, nos compétences et nos ressources

4.1

Mettre en place une organisation des services qui favorise l'inclusion de tous les élèves

CIBLES

Augmenter à 65 % le nombre d'élèves HDAA au secondaire intégrés en classe ordinaire

INDICATEURS

Taux d'élèves HDAA au secondaire intégrés en classe ordinaire

VALEURS DE DÉPART 2019 2020 2021 2022

56,9 57,6 60,3 76,4 77

4.2

Favoriser l'application de pratiques d'enseignement et d'évaluation reconnues

Augmenter à 25 % le taux des écoles et des centres se situant au moins au niveau de développement

Pourcentage des écoles et des centres ayant au moins atteint le stade de développement selon l'évaluation de la situation du livre Apprendre par l'action

N/A 12,12 27,3 45,5 45,5

ENJEUX 3

des acteurs et des partenaires mobilisés pour la réussite

ORIENTATION 5

favoriser la collaboration entre le milieu scolaire et les parents

5.1

Bonifier et diversifier les moyens de communiquer positivement avec les parents

CIBLES

Augmenter de 2 % le taux de satisfaction des parents envers les moyens de communication utilisés

INDICATEURS

Taux de satisfaction des parents envers les moyens de communication

utilisés pour le rendement scolaire

utilisés pour le comportement

VALEURS DE DÉPART 2019 2020 2021 2022

N/A 86,8 91,7 86,6 84

N/A 85,5 91,3 87,55 80,6

MOYENNE N/A 86,7 91,5 87,1 84,0

EXPLICATION

des résultats

La mise en place d'actions préventives pour soutenir les apprentissages est une priorité de nos services éducatifs. Plusieurs actions et initiatives sont mises en place afin de dépister rapidement les difficultés des élèves et intervenir tôt. Nous remarquons que les écarts de taux de diplomation entre nos élèves HDAA et ordinaires sont plutôt stables à travers les années, très près de notre cible de 30%. Nous considérons que nous devons poursuivre la bonification de nos actions, notamment par l'implantation d'une culture de données et d'actions préventives dans les transitions scolaires. Notre taux d'élèves entrant à 13 ans au secondaire est de plus en plus en deçà de 6%, ce qui démontre que nos élèves prennent de moins en moins de retard dans leur parcours scolaire, favorisant ainsi une meilleure persévérance scolaire. Notre taux de diplomation et de qualification après 7 ans est lui aussi très stable et notre cible de 84% n'est pas encore confortablement atteinte. Dans une culture de collaboration et selon le modèle de réponse à l'intervention (RàI), nous accompagnons nos milieux afin de favoriser les meilleures pratiques pédagogiques et la mise en place de services favorisant la réussite éducative, par exemple, le coenseignement et l'évaluation au service de l'apprentissage.

Concernant les compétences de nos élèves en littératie, nous remarquons une baisse dans les différents taux de réussite, notamment en écriture. Le nombre d'élèves ayant échoué en 5^e secondaire a augmenté. Nous avons déjà identifié que les dernières années pandémiques ont pu avoir un impact ainsi que le manque d'expérience de nos enseignants en français. Déjà, nous avons prévu de la formation et de l'accompagnement pour nos enseignants. En formation générale des adultes, le niveau d'implication et de participation de nos élèves a baissé. Nous sommes confiants de ramener leur engagement scolaire. Les compétences de nos élèves en numératie sont en augmentation de même que les admissions en formation professionnelle. Nous poursuivons nos efforts aussi dans ces aspects.

L'objectif 3.1 nous démontre que nos élèves du primaire sont de plus en plus actifs. À l'objectif 4.1, le taux de nos élèves HDAA intégrés en classe ordinaire au secondaire a augmenté de façon importante dans les dernières années. Nous avons revu notre organisation de services au secondaire en favorisant davantage l'inclusion scolaire. Nous soutenons et accompagnons nos équipes afin de mettre en place des stratégies d'éducation inclusive. Par l'accompagnement d'équipes collaboratives, de communautés de pratique et de communautés d'apprentissage professionnelles, le développement de cultures de collaboration dans nos milieux permet le développement professionnel et la régulation des pratiques (objectif 4.2).

Enfin, nous avons changé de système de communication avec les parents dans les dernières années. Ce changement de système a nécessité des ajustements pour le personnel, les élèves et les parents. Ceci peut expliquer la légère baisse de satisfaction des parents à l'égard des moyens de communication avec l'école. Nous mettons en place des stratégies pour améliorer les communications et l'utilisation de Mozaik-Portail. L'ambiguïté des informations dans les dernières années pandémiques a aussi pu avoir un effet.

RÉSULTATS 2021-2022

lutte contre l'intimidation et violence à l'école

« Le centre de services scolaire doit faire mention dans ce rapport, de manière distincte pour chacun de ses établissements, de la nature des plaintes qui ont été portées à la connaissance de son directeur général par les directeurs d'établissement d'enseignement en application de l'article 96.12, des interventions qui ont été faites et de la proportion de ces interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève. »

Extrait de la Loi sur l'Instruction Publique du Québec (LIP)

INTIMIDATION

Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non, à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace (textos, photos, vidéos, messages), dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, de blesser, d'opprimer ou d'ostraciser.

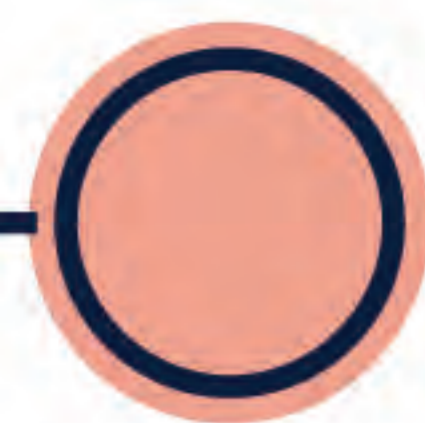
VIOLENCE

Toute manifestation de force, de forme verbale (insultes, cris), écrite (textos, notes, etc.), physique (coups, blessures), psychologique (menaces, dénigrement, rumeur, exclusion) ou sexuelle (propos ou comportement déplacés, gênants, humiliants, etc.), exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer un sentiment de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.

Les établissements du Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay disposent d'un Plan de lutte contre la violence et l'intimidation à l'école dans lequel les actions de prévention, de sensibilisation et les actions posées sont détaillées. Ces documents sont disponibles sur le site Internet de chacune des écoles.

SOMMAIRE

des événements de violence ou d'intimidation



ÉCOLE	INTIMIDATION	VIOLENCE	PROPORTION D'INTERVENTIONS QUI ONT FAIT L'OBJET D'UNE PLAINE AUPRÈS DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE (%)
André-Gagnon	Aucun évènement déclaré	De 10 à 19 événements déclarés	0%
Antoine-De Saint-Exupéry	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0%
De La Pulperie	Moins de 10 événements déclarés	De 10 à 19 événements déclarés	0%
De l'Odysée Lafontaine / Dominique-Racine	De 10 à 19 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0%
École secondaire Charles-Gravel	De 10 à 19 événements déclarés	De 10 à 19 événements déclarés	0%
École secondaire Fréchette	Aucun évènement déclaré	Moins de 10 événements déclarés	0%
Félix-Antoine-Savard	Aucun évènement déclaré	De 10 à 19 événements déclarés	0%
La Carrière	Aucun événement déclaré	Moins de 10 événements déclarés	0%
La Source	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0%
Le Roseau	Aucun événement déclaré	Moins de 10 événements déclarés	0%
L'Horizon	Aucun évènement déclaré	Moins de 10 événements déclarés	0%
Mont-Valin	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0%
Notre-Dame-du-Rosaire	Aucun évènement déclaré	Moins de 10 événements déclarés	0%
Saint-David	Aucun événement déclaré	Moins de 10 événements déclarés	0%
Sainte-Claire	De 20 à 39 événements déclarés	De 10 à 19 événements déclarés	0%
Saint-Gabriel	Aucun événement déclaré	Moins de 10 événements déclarés	0%

RAPPEL

Les évènements pris en compte sont ceux qui ont été répertoriés par l'école et pour lesquels les intervenants ont conclu, après évaluation, qu'il s'agit bien d'actes d'intimidation ou de violence, tels que décrits à l'article 13 de la LIP et qui, conséquemment, ont fait l'objet d'un rapport sommaire à la direction générale.

PROCÉDURE d'examen des plaintes

QU'EST-CE qu'une plainte ?

Une plainte est toute insatisfaction exprimée par un élève ou ses parents à l'égard d'un service qu'il a reçu ou aurait dû recevoir du Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay.

COMMENT procéder ?

- 1 Contacter directement le ou la personne concernée, voire la direction de l'établissement concerné afin de tenter de régler la problématique existante;
- 2 Procéder à une demande d'intervention du responsable du cheminement des plaintes;
- 3 Procéder à une demande d'intervention du protecteur de l'élève

Pour plus d'informations, consultez les procédures disponibles sur la page Internet du CSSRDS.



UTILISATION *des ressources*

RÉPARTITION DES REVENUS DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE

les objectifs de la répartition annuelle des revenus

Optimiser l'utilisation des ressources financières dont le Centre de services scolaire dispose pour favoriser la réussite des élèves et l'atteinte de ses objectifs fixés dans le cadre de sa planification stratégique et de son plan d'engagement vers la réussite.

Donner aux établissements la plus grande latitude possible dans les choix budgétaires qu'ils exercent dans le cadre de leur mission éducative, et ce, en respect des projets éducatifs et des mises en œuvre.

les principes de la répartition annuelle des revenus

L'équité, la transparence, le respect des encadrements légaux et le maintien de l'équilibre budgétaire sont les principaux principes qui guident la répartition annuelle des revenus.

les critères servant à déterminer les montants alloués

Le niveau des clientèles, les indices de défavorisation, les besoins exprimés par les établissements et les montants alloués par le ministère sont les principaux critères servant à déterminer les montants alloués.



La version intégrale de la politique Objectifs, principes et critères de répartition des allocations entre les établissements est disponible dans la section Publications au csrcsaguenay.qc.ca.

RESSOURCES

financières

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

au 30 juin 2022

ACTIFS FINANCIERS

Encaisse (Découvert bancaire)	1 309 687\$
Subvention de fonctionnement à recevoir	28 851 442\$
Subvention d'investissement à recevoir	188 200 541\$
Taxe scolaire à recevoir	659 619\$
Débiteurs	1 679 132\$
Stocks destinés à la revente	185 629\$
Placements de portefeuille et prêts	10 000 000\$
Autres actifs	- \$

TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS 230 886 050\$

PASSIFS

Emprunts temporaires	25 263 139\$
Créditeurs et frais courus à payer	26 362 479\$
Subvention d'investissement reportée	185 458 597\$
Revenus perçus d'avance	1 734 577\$
Provision pour avantages sociaux	5 823 353\$
Dettes à long terme à la charge de l'OS	- \$
Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	160 462 833\$
Autres passifs	4 206 943\$

TOTAL DES PASSIFS 409 311 921\$

ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (178 425 871)\$

ACTIFS NON FINANCIERS

Immobilisations corporelles	192 045 556\$
Stocks de fournitures	897 530\$
Charges payées d'avance	339 568\$

TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS 193 282 654\$

EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ 14 856 783\$

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ

exercice terminé le 30 juin 2022

REVENUS

Subvention de fonctionnement du MEQ	175 343 901\$
Subvention d'investissement	56 440\$
Autres subventions et contributions	692 213\$
Taxe scolaire	9 903 576\$
Droits de scolarité et frais de scolarisation	647 154\$
Ventes de biens et services	8 852 104\$
Revenus divers	2 059 280\$
Amortissement de la subvention d'investissement reportée	9 933 530\$

TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS 207 488 198\$

Activités d'enseignement et de formation	89 256 596\$
Activité de soutien à l'enseignement et à la formation	53 007 589\$
Services d'appoint	17 887 397\$
Activités administratives	8 958 774\$
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	22 937 430\$
Activités connexes	7 400 528\$
Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	61 460\$
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles	28 006\$

TOTAL DES CHARGES 199 537 780\$

EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE 7 950 418\$

Excédent (déficit) accumulé au 30 juin 2021 6 906 365\$

EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ 14 856 783\$

GESTION

et contrôle des effectifs

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF *en heures*

CATÉGORIE D'EMPLOI	HEURES TRAVAILLÉES (1)	HEURES SUPPLÉMENTAIRES (2)	TOTAL D'HEURES RÉMUNÉRÉES (3) = (1) + (2)	NOMBRE D'EMPLOYÉS POUR LA PÉRIODE VISÉE
Personnel d'encadrement	148 590,33	0,00	148 590,33	175
Personnel professionnel	187 643,91	323,55	187 967,46	247
Personnel enseignant	1 567 074,33	6 295,62	1 573 369,95	2 614
Personnel de bureau, technicien et assimilé	954 096,66	4 396,88	958 493,54	1 689
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	207 919,43	3 510,00	211 429,43	269
TOTAL EN HEURE	3 065 324,66	14 526,05	3 079 850,71	4 994

RÉSUMÉ DU NIVEAU DE L'EFFECTIF *du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022*

Cible établie par le ministre de l'Éducation (A) Source : Information transmise par le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) via CollecteInfo	2 945 027 heures
Total des heures rémunérées effectuées (B) Source : Information transmise par le MEQ via CollecteInfo	3 079 850 heures
Ampleur du dépassement, s'il y a lieu Calcul : (C) = (B) - (A)	134 823 heures
Respect du niveau de l'effectif Choix de réponse : Oui/Non (Si la réponse est « Non », le centre de services scolaire doit informer des moyens qui ont été pris pour rectifier la situation)	Non

Le dépassement d'heures pourrait s'expliquer notamment par les éléments suivants :

- Les mesures pour les autochtones reçues en cours d'année;
- Les dépenses en lien avec la pandémie, ce qui a entraîné des surplus d'heures travaillées (exemple : la désinfection, le personnel en isolement, etc.);
- Les montants en lien avec les nouvelles ententes syndicales notamment l'annexe 49 pour l'ajout de groupes, l'insertion des enseignants, le mentorat et la stabilité des équipes-écoles;
- Les salaires en lien avec le volet Investissement de notre centre de services scolaire;
- Les nouvelles mesures en lien avec l'Entraide éducative.



CONTRATS

de service comportant une dépense
de 25 000\$ et plus

	NOMBRE DE CONTRATS	MONTANT DU CONTRAT (avant taxes)
Contrats de service avec une personne physique	2	55 946,00\$
Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique	61	5 839 849,00\$
TOTAL	63	5 895 795,00\$

RESSOURCES

matérielles et informationnelles

RESSOURCES MATÉRIELLES

maintien de l'actif immobilier

2020-2021 (année précédente)

Solde non investi ni engagé 9 972 856\$

2020-2021 (année précédente)

Investissements réalisés 17 725 115\$

Sommes engagées 9 371 519\$

Sommes non investies ni engagées 3 802 289\$

RESSOURCES INFORMATIONNELLES

investissements réalisés

	2020-2021 (année précédente)	2021-2022 (année de reddition de comptes)
Investissements - mesures gouvernementales en technologies	3 M	1,55 M
Investissements - CSS	1 M	1,65 M
TOTAL	4 M	3,2 M



ANNEXES
du rapport annuel

ANNEXE 1

rapport du protecteur de l'élève

Voici le rapport du *Protecteur de l'élève* du Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay pour l'année 2021-2022. Ce rapport comprend les périodes du 1^{er} juillet au 13 août 2021 et du 18 octobre 2021 au 30 juin 2022. Le rapport fait état des principales actions réalisées au cours de l'année en termes d'intervention et de représentation.

Les activités d'intervention concernent les demandes en provenance soit de parents d'un élève mineur ou soit d'un élève adulte.

Le *Protecteur de l'élève* a été contacté pour 37 requêtes distinctes au cours de l'année 2021-2022.

Dans plusieurs cas, le *Protecteur de l'élève* a été interpellé parce que les parents souhaitaient être guidés dans le processus de plainte. Tel que le stipule le processus de plainte, un certain nombre des demandes (15) ont été référées aux instances scolaires, puisque celles-ci n'avaient pas nécessairement eu l'occasion de discuter de la situation avec les parents et d'établir une démarche de résolution de problème formelle.

Dans ces circonstances, les interventions du *Protecteur de l'élève* ont pris la forme d'une identification des besoins, d'écoute et d'échanges sur les attentes, de précisions sur les démarches entreprises ou à venir, ainsi que de conseils pour la résolution des problèmes vécus. Même sans une intervention directe auprès du Centre de services, plusieurs parents ont émis l'importance du *Protecteur de l'élève* comme soutien à leur démarche. Ils considèrent sa présence sécurisante dans leur recherche d'obtenir un traitement équitable.

Une douzaine de contacts visaient à obtenir diverses informations concernant le rôle du *Protecteur de l'élève* et les procédures de plainte.

Cinq dossiers ont fait l'objet d'une médiation active où le *Protecteur de l'élève* a joué un rôle d'accompagnement des parents dans la recherche de solutions satisfaisantes et durables avec les intervenants scolaires.

Enfin quatre dossiers ont fait l'objet d'un rapport et de recommandations au Centre de services scolaire. Dans les quatre cas, le *Protecteur de l'élève* a constaté que les droits des élèves avaient été respectés.

Un seul dossier était en lien avec le contexte de la pandémie.

Aucune recommandation liée à un dossier traité antérieurement par le *Protecteur de l'élève* n'a nécessité un suivi formel.

Aucune activité formelle de représentation n'a eu lieu au cours de la dernière année.

Le *Protecteur de l'élève* tient à souligner la volonté des parents et des intervenants scolaires à mettre le bien-être et la réussite de l'élève au centre de leurs préoccupations.

Marc Pomerleau
Protecteur de l'élève
30 juin 2022

ANNEXE 2

liste des membres du comité de parents du CSSRDs

DISTRICT	NIVEAU	ÉCOLE	REPRÉSENTANT
3	Primaire	Saint-Antoine / Saint-Cœur-de-Marie	Éric Bilodeau
4	Primaire	Sainte-Bernadette	Bhaskor Guha
2	Primaire	Sainte-Claire	Véronique Blanchette
1	Primaire	Saint-David	Lindzée Bergeron
4	Primaire	Saint-Denis / Saint-Isidore	Christine Doré
5	Primaire	Saint-Félix	Janie Mercier
5	Primaire	Saint-Gabriel	Monique Witzell
5	Primaire	Saint-Joseph	Magaly Dallaire
1	Primaire	Sainte-Rose	Marianne Tremblay
5	Primaire	Sainte-Thérèse	Émilie Vincent-Vallière
2	Primaire	Vanier	Nathalie Gagnon
2	Secondaire	Charles-Gravel	Érik Chamberland
3	Secondaire	Lafontaine / Dominique-Racine	Annie Blackburn
5	Secondaire	Des Grandes-Marées	Virginie Boudreault
5	Primaire Secondaire	Fréchette	Marie-Ève Lavoie Gabrielle Pelletier
3	EHDAA	Représentante EHDAA	Annie Marineau

4	Primaire	André-Gagnon	Martin Lavoie
3	Primaire	Antoine-De Saint-Exupéry	Nancy Munger
3	Primaire	De La Pulperie	Alexandre Gravel
4	Primaire	Notre-Dame / Des Jolis-Prés	Marie-Claude Bernard
1	Primaire	Des Quatre-Vents	Caroline St-Gelais
5	Primaire	Du Vallon	Renée-Claude Morin
4	Primaire	Félix-Antoine-Savard	Geneviève Coutu
1	Primaire	Jean-Fortin / La Source	Simon Dufresne
2	Primaire	La Carrière	Alexandre Lavoie
1	Primaire	Le Roseau	Steve Dickey Bessette
3	Primaire	L'Horizon	Isabelle Blais
5	Primaire	Marie-Médiatrice	Cynthia Tremblay
5	Primaire	Médéric-Gravel / Au Millénaire	Jean Fortin
1	Primaire	Mont-Valin	Julie Dufour
1	Primaire	Notre-Dame-du-Rosaire	Vicky Villeneuve



DIVULGATION

d'actes répréhensibles

à l'égard d'organismes publics

Afin d'encadrer et de faciliter l'exercice des deux recours prévus par la Loi, le Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay a adopté la Procédure visant à faciliter la divulgation des actes répréhensibles.

Tout membre du personnel du Centre de services scolaire et de ses établissements peut s'adresser, de façon confidentielle, au secrétaire général et personne responsable du suivi des divulgations, en utilisant l'un des modes de communication proposés sur le site Internet du CSS.

Les personnes qui ne sont pas membres du personnel du Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay et de ses établissements et qui souhaitent effectuer une divulgation relativement à un acte répréhensible commis ou sur le point de l'être à l'égard du CSS doivent s'adresser directement au Protecteur du citoyen.

REDDITION DE COMPTES DE LA LOI FACILITANT LA DIVULGATION

d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics

Pour l'année 2021-2022, aucune divulgation d'actes répréhensibles à l'égard du Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay n'a été reçue par la personne responsable.